

AVIS PUBLIC



PUBLICATION DE RÈGLEMENT 2156-2019

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le greffier de la susdite Ville que :

- lors de la séance du 19 décembre 2019, les membres du conseil ont adopté le *Règlement 2156-2019 modifiant le règlement 2127-2018 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 732 600\$; et*
- Ce règlement a été approuvé par le *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* le 12 mars 2020.

Ce règlement peut être consulté aux bureaux des Services administratifs de la Ville situés au 370, rue de la Visitation, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 18 mars 2020.

Me David COUSINEAU, Lib, MBA
Avocat – Greffier